CMEF CENTRE MÉDITERRANÉEN D'ÉTUDES FRANÇAISES

39E PROGRAMME INTERNATIONAL JUNIOR D'ÉTÉ - 12/16 ANS

BULLETIN D'INSCRIPTION 2027 (1/3)

COORDONNEES

Nom_____ Prénom_____ Sexe ☐ M ☐ F
Date de naissance_____ Pays de naissance_____ Nationalité_____
Nom du père_____ Nom de la mère_____
Adresse où réside l'enfant : №_____ Rue_____
Ville_____ Code postal_____ Pays de naissance_____
Téléphone portable de l'enfant : +_____ Numéro_____
Email de l'enfant _____
Téléphone du père : +_____ Numéro_____
Téléphone de la mère : +_____ Numéro_____
Email principal_____ précisez ☐ Père ☐ Mère
Email secondaire_____ précisez ☐ Père ☐ Mère

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom, ville et pays de l'établissement scolaire de votre enfant_____
Nom du professeur de français : ☐ M. ☐ Mme._____
A-t-il/elle déjà étudié le français ? ☐ Oui ☐ Non ; Est-il/elle déjà venu/e au CMEF ? ☐ Oui ☐ Non
Comment avez-vous connu le CMEF ? ☐ web ☐ amis ☐ école ☐ autre : _____

DETAILS DES TARIFS DE SEJOUR

DATES DEBUT SEJOUR	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES	4 SEMAINES
20 juin	☐ 990 €	☐ 2 200 €	☐ 3 135 €	☐ 4 180 €
27 juin		☐ 2 200 €	☐ 3 135 €	☐ 4 180 €
4 juillet		☐ 2 200 €	☐ 3 135 €	☐ 4 180 €
11 juillet		☐ 2 200 €	☐ 3 135 €	☐ 4 180 €
18 juillet		☐ 2 200 €	☐ 3 135 €	
25 juillet	☐ 990 €	☐ 2 200 €		
1 août	☐ 990 €			

CES PRIX COMPRENNENT

- la cotisation annuelle à l'association ;
- les cours de français obligatoires : 15 leçons de 60 minutes par semaine et le matériel pédagogique, 15 élèves maximum par classe ;
- l'hébergement en pension complète en chambres de 3 à 4 élèves (arrivée le dimanche, départ le samedi) ;
- le programme d'activités sportives et culturelles l'après-midi (facultatives), l'excursion du samedi (à l'exception de celui du départ) ainsi que les animations de soirées organisées par le CMEF et ses partenaires. Ce programme présenté à titre d'exemple sur *notre site web* est fourni à titre indicatif et n'a pas de valeur contractuelle. Nota Bene : en raison de la diversité des activités proposées, il n'est pas toujours possible de les pratiquer toutes au cours d'un même séjour. Le CMEF s'engage néanmoins à proposer, en toutes circonstances, un choix d'activités varié, de qualité et adapté aux adolescents ;
- le contrôle des accès au campus 24H/24 et la surveillance de nuit par un agent de sécurité professionnel ;
- l'encadrement 24H/24 par les animateurs ;
- le lavage du linge une fois par semaine (pour les séjours de deux semaines ou plus) ;
- l'accès au Wi-Fi, via un hotspot conforme à la réglementation en vigueur, à la cafétéria ;
- les frais d'accueil et de transfert à l'arrivée et au départ (sur demande). Les transferts sont assurés gratuitement pour les arrivées et départs en avion ou en train prévus entre 9 h et 19 h ;
  Le CMEF ne saurait être tenu responsable des retards occasionnés par des événements imprévus et indépendants de sa volonté sur les trajets desservant l'aéroport de Nice ou la gare de Monaco.

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS

- le voyage entre votre pays d'origine et la France (aller-retour) ;
- les assurances personnelles ;
- la caution de 50 €, à verser en espèces ;
- Les frais liés à la perte, à la détérioration ou à la réparation du matériel prêté au participant dans le cadre des activités ;
- les frais médicaux (consultations, pharmacie, hospitalisation, etc.) ;
- supplément de 120 € par trajet pour tout transfert effectué en dehors de la plage horaire de 9 h à 19 h ;
- les serviettes et le nécessaire de toilette ne sont pas fournis.

ARRIVÉE/DÉPART

Dimanche, arrivée de votre enfant : ☐ aéroport de Nice ☐ gare de Monaco ☐ par mes propres moyens (14h-18h)
Samedi, départ de votre enfant du CMEF : ☐ aéroport de Nice ☐ gare de Monaco ☐ par mes propres moyens (10h-12h)

N. B. : Services de transferts assurés par le CMEF, ***gratuitement de 9h à 19h (sinon supplément de 120 € par trajet)*** *le dimanche de l'arrivée et le samedi du départ (aéroport de Nice ou gare de Monaco). Horaires à nous préciser ultérieurement.*

CMEF CENTRE MÉDITERRANÉEN D'ÉTUDES FRANÇAISES

39E PROGRAMME INTERNATIONAL JUNIOR D'ÉTÉ - 12/16 ANS

BULLETIN D'INSCRIPTION 2027 (2/3)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute demande d'inscription doit comporter : ◢ le présent bulletin d'inscription dûment complété et signé

◢ un acompte forfaitaire de 500 €

Dès réception de ces éléments, un courriel de confirmation est adressé à l'adresse électronique principale indiquée. Ce message contient les identifiants de connexion à l'espace personnel en ligne. Il convient d'y compléter les informations pratiques et d'y déposer les pièces obligatoires (fiche sanitaire, attestations d'assurance médicale et de responsabilité civile, copie du passeport ou de la carte d'identité).

N.B. : Votre inscription sera considérée comme définitive uniquement à réception du solde et des documents demandés.

MODE DE PAIEMENT

Le règlement s'effectue exclusivement par virement bancaire SEPA ou par paiement en ligne par carte bancaire, au moment de l'inscription. Le solde du séjour, net de frais bancaires, doit être reçu par le CMEF au plus tard un mois avant la date d'arrivée.

Banque : Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur. 114 avenue du 3 septembre F-06320 Cap-d'Ail.
IBAN : FR76 1910 6006 4400 0891 2001 213 - SWIFT : AGRIFRPP891.

CONDITIONS D'ANNULATION

L'acompte de cinq cents euros (500 €) demeure acquis au Centre Méditerranéen d'Études Françaises (CMEF). Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'annulation du séjour par le demandeur moins d'un (1) mois avant la date prévue d'arrivée, en cas d'arrivée après le début du séjour ou en cas de départ anticipé.

Le CMEF se réserve le droit d'annuler le séjour lorsque le nombre d'inscriptions est insuffisant ou en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles rendant impossible son organisation ou son exécution, notamment en raison d'une impossibilité technique ou administrative d'accueillir les participants, de restrictions de déplacement décidées par les autorités compétentes, de la fermeture du CMEF, d'un sinistre affectant les locaux (notamment incendie ou dégât des eaux). Le demandeur ou l'organisateur en sera informé dans les meilleurs délais, par tout moyen approprié.
Dans la mesure du possible, un report du séjour à une date ultérieure sera proposé. À défaut de possibilité de report, les sommes versées au titre du séjour seront intégralement remboursées, à l'exclusion des frais de transport ou de voyage déjà engagés par le demandeur.

ASSURANCES

Les participants sont tenus de souscrire, dans leur pays de résidence, une assurance couvrant obligatoirement les garanties suivantes :
◢ la responsabilité civile individuelle, pour les dommages causés à des tiers ;
◢ la pratique d'activités sportives (il est recommandé de vérifier cette couverture auprès de votre compagnie d'assurance) ;
◢ les frais médicaux, incluant la maladie, les accidents, l'hospitalisation et le rapatriement.

Les frais de consultation médicale et de médicaments sont à régler sur place.

Le CMEF recommande également la souscription d'une assurance couvrant la perte ou le vol des effets personnels ainsi qu'une assurance annulation de voyage, toutes causes.

Le CMEF ne saurait être tenu responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des bagages et des effets personnels des participants

Le CMEF a souscrit auprès de la compagnie AXA un contrat d'assurance responsabilité civile (n° 5886246204), couvrant les conséquences de sa responsabilité civile professionnelle dans le cadre de ses activités en qualité d'association éducative agréée.

SORTIE NON ACCOMPAGNÉE

Les sorties non accompagnées sont autorisées uniquement l'après-midi pour les adolescents âgés de 14 ans et plus, sous réserve de la remise préalable d'une autorisation parentale dûment signée. Ces sorties doivent être effectuées par groupes d'au moins trois adolescents. Pendant toute la durée de ces sorties, le Centre Méditerranéen d'Études Françaises décline toute responsabilité.
Les adolescents sont tenus de se baigner exclusivement sur des plages surveillées par des maîtres-nageurs sauveteurs.

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Voir descriptif des activités sur notre site web

Votre enfant pourra, s'il le souhaite et sous réserve de savoir nager (un test de natation sera organisé le lendemain de son arrivée), participer à différentes activités nautiques, encadrées par des professionnels qualifiés et nos animateurs, telles que la voile, le paddle, le kayak ou encore le banana boat.

☐**J'autorise**	*mon enfant à participer aux activités*
☐ **Je n'autorise pas**	*nautiques désignées ci-dessus.*

ACCROBRANCHE / ESCALADE

Voir descriptif des activités sur notre site web

☐ **J'autorise**	*mon enfant à pratiquer*
☐ **Je n'autorise pas**	*l'accrobranche / escalade.*

Ces activités nécessitent une condition physique normale. Veillez bien à ce que vos enfants soient aussi assurés pour ce type d'activités.

CMEF CENTRE MÉDITERRANÉEN D'ÉTUDES FRANÇAISES

39E PROGRAMME INTERNATIONAL JUNIOR D'ÉTÉ - 12/16 ANS

BULLETIN D'INSCRIPTION 2027 (3/3)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Chaque participant est tenu d'adopter un comportement respectueux envers les autres usagers, les accompagnateurs, le personnel du CMEF, les locaux, les équipements et l'environnement naturel du site. Le respect des consignes données par la Direction et le personnel est indispensable au bon déroulement de la vie collective.
Pour des raisons de sécurité, l'introduction et la détention de tout objet dangereux, notamment couteaux, pétards ou tout autre objet pouvant présenter un risque pour les personnes ou les biens, sont strictement interdites. Il est également interdit de détenir et de consommer de l'alcool, des substances illicites ou des boissons énergisantes au sein de l'établissement.
Conformément à la réglementation en vigueur, il est strictement interdit de fumer ou de vapoter sur l'ensemble du campus. Compte tenu de la présence d'un parc boisé de trois hectares, l'introduction, la détention ou l'utilisation de tout matériel ou dispositif susceptible de produire une flamme ou de provoquer un départ de feu, quelle qu'en soit la nature, sont également prohibées.
Les graffitis, les dégradations volontaires et tout comportement portant atteinte aux installations, aux équipements ou aux espaces naturels sont strictement interdits. Il est par ailleurs défendu de grimper aux arbres, aux bâtiments ou à toute structure non prévue à cet effet.
Le CMEF étant un établissement privé d'éducation et d'accueil, aucune personne extérieure n'est autorisée à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement ou à rendre visite aux participants sans l'accord préalable de la Direction. Il est interdit de sortir de l'établissement sans la présence d'un animateur ou d'un professeur. Les animaux de compagnie ne sont pas admis.
Les appareils de musique sont tolérés uniquement dans les chambres, sous réserve d'une utilisation à faible volume afin de préserver la tranquillité de chacun. Ils devront impérativement être éteints à partir de 22 heures.
Tout manquement au présent règlement ou tout comportement jugé incompatible avec la sécurité des participants, du personnel ou le bon fonctionnement de l'établissement, notamment en cas de consommation d'alcool ou de drogues, de violence, de dégradations volontaires ou de toute autre infraction grave, entraînera une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion immédiate du participant. Le retour anticipé sera organisé aux frais de la famille ou de l'organisateur et ne donnera lieu à aucun remboursement des prestations restant à effectuer.
Afin de garantir en permanence la sécurité physique et morale des participants et de répondre à toute situation particulière, la Direction du CMEF se réserve le droit de compléter ou d'adapter les règles de vie en cours de séjour lorsque les circonstances l'exigent.
Enfin, le CMEF se réserve le droit de refuser l'inscription d'un participant dont le comportement, lors d'un précédent séjour, aurait été jugé incompatible avec les exigences de sécurité, de respect et de vie en collectivité de l'établissement. Dans cette hypothèse, les sommes éventuellement versées au titre de l'inscription seront intégralement remboursées.

☐ *Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et m'engage, avec mon enfant, à ce qu'il respecte, tout au long de son séjour, les règles de vie et de sécurité établies par la Direction du CMEF, conformément à la réglementation française en vigueur.*

CAUTION

Nous vous remercions de prévoir une caution de 50 €, en espèces, distincte de l'argent de poche remis à votre enfant pour son séjour. Cette caution sera déposée à l'accueil le jour de son arrivée et lui sera restituée à son départ, sous réserve qu'aucune dégradation du matériel ou des équipements du CMEF ne soit constatée.

SANTÉ

☐ *J'autorise le CMEF à prendre toutes mesures qu'il juge nécessaires (visite médicale - hospitalisation en cas d'urgence au CHPG de Monaco ou dans un hôpital français) en vue de préserver la santé ou la vie de mon enfant. Dans ce cas je m'engage à prendre en charge les frais médicaux et d'hospitalisation.*

N. B. : Du fait de l'absence de personnel spécialisé sur place, le CMEF ne peut pas accueillir des jeunes atteints de maladies, de troubles ou de handicaps graves, incompatibles avec leur sécurité et éventuellement la sécurité des autres personnes séjournant au CMEF.

DROIT A L'IMAGE

Le CMEF sélectionne soigneusement et utilise des photos prises lors des séjours pour illustrer ses documents de présentation, ses réseaux sociaux et son site internet, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou du représentant légal : la demande devra être faite au CMEF par courriel à l'adresse contact@cmef-monaco.fr

R.G.P.D.

Les données à caractère personnel collectées par le Centre Méditerranéen d'Études Françaises (CMEF) sont traitées de manière confidentielle et exclusivement aux fins de la gestion des inscriptions, de l'organisation des séjours et du suivi administratif des participants. Le CMEF s'engage à traiter ces données conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD) ainsi qu'à la réglementation française applicable. Les données collectées ne sont ni cédées, ni vendues, ni communiquées à des tiers à des fins commerciales.

RÉCLAMATION

Pour être recevable, toute réclamation doit être adressée par écrit à la Direction du CMEF avant la fin du séjour.

LITIGES

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes clauses est de la compétence des tribunaux de Nice (06000), secteur géographique du CMEF.

En transmettant le présent bulletin dûment complété et signé, j'autorise le traitement de mes données personnelles conformément aux modalités et aux finalités précisées dans la rubrique relative au RGPD ci-dessus.

☐ *J'autorise également le traitement de mes données afin de rester informé(e) des actualités du CMEF et de recevoir ses offres spéciales, communications et informations.*

Je procède au paiement de l'acompte de 500 €, ou du règlement intégral lorsque la réservation intervient moins d'un mois avant le début du séjour, et je transmets avec le bulletin une copie numérisée de la pièce d'identité de mon enfant inscrit.

N. B. : L'enfant devra impérativement se présenter au CMEF muni de l'original de sa pièce d'identité.

Je certifie l'exactitude des informations fournies, reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions d'inscription et les accepte dans leur intégralité.

Fait à : *Signature des parents ou du tuteur légal :*

Date :